



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2016-10

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 6 septembre 2016 dès 19h30, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford, il sera statué sur une demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 1017, chemin Denison Est (lot #5 600 277), en zone AF-2.

Cette demande consiste à autoriser l'installation de deux nouvelles enseignes lumineuses sur la façade avant du garage commercial JPM.

Le projet consiste à installer deux enseignes illuminées par un éclairage au DEL de faible intensité, alors que l'article 90, al. 1, par. 10 du *Règlement de zonage* #2005-419 stipule que seul l'éclairage par réflexion est autorisé.

La demande de dérogation mineure porte donc sur un différent type d'éclairage que celui autorisé par le *Règlement de zonage*.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de ladite séance du 6 septembre 2016.

Fait à Shefford, le 5 août 2016.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

Sylvie Gougeon